

Igor, Joëlle et Catherine

## Éditorial

Habitantes et habitants des Loups !

Nous avons interrompu la Garzette quelques temps, faute de propositions d'articles, mais ayant reçu une contribution, nous la relançons avec plaisir, en espérant très vivement que vous n'hésitez pas à nous adresser des textes ou à nous proposer des sujets pour que la Garzette vive et soit combative.

Des combats, il en faudra si l'on veut préserver une planète habitable pour nos enfants et pour nous-mêmes. Les canicules, les cours d'eau à sec, les océans en surchauffe, la disparition progressive des oiseaux des champs, etc., sont des signaux d'alerte importants : le monde va changer, et on ne pourra pas se contenter de regarder les écosystèmes s'effondrer et le climat mondial se transformer à toute vitesse, sans jamais rien changer à nos habitudes. La Garzette des Loups poursuivra donc son travail de promotion d'une écologie sociale et solidaire, plus que jamais nécessaire.

Merci à celles et ceux qui ont contribué à ce numéro. À vous aussi de mettre la main à la pâte !

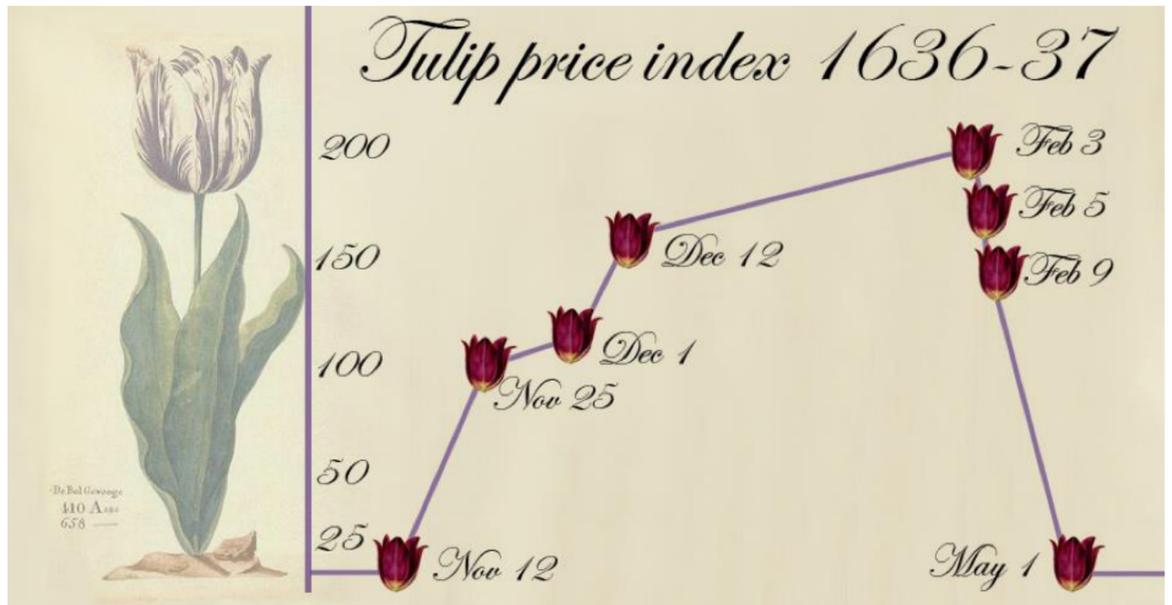
Déposez vos projets d'articles dans la boîte à lettres du 5 ou du 28, ou alors en version numérique à cette adresse : [garzette@ouvaton.org](mailto:garzette@ouvaton.org)

Nous pouvons publier des articles de 3000 caractères maximum, espaces compris. Nous lirons les propositions, nous suggérerons peut-être quelques améliorations, puis nous les publierons s'ils correspondent bien à notre projet éditorial : de l'écologie, du partage, de l'humour, et de la bienveillance.

Bonne lecture !



La mascotte du canard est une garzette.  
Elle ne sait plus où donner de la tête !



Le cours de la tulipe au 17<sup>ème</sup> siècle.

Joëlle

## Tulipes en folie

Avril : c'est le mois des tulipes, la reine des jardins pendant le temps toujours trop bref de son éclatante floraison.

Qui pourrait imaginer en voyant ces jolies fleurs naïves, simples et colorées, de quelle terrible histoire elles sont porteuses, histoire qui résonne encore aujourd'hui, au moment où le vivant et les forces de l'argent s'affrontent.

Aux Pays-Bas, chaque année, à Leyde, pour le *Keykenhauf*, sept millions de bulbes fleurissent au printemps, et les terres bien drainées des polders explosent de couleurs à perte de vue. La plupart des producteurs y exposent leurs variétés, et les touristes du monde entier affluent. Pourtant, cet amour des tulipes, désormais accessibles et familières, n'est rien en comparaison des passions qui se sont déchainées au XVII<sup>ème</sup> siècle, aux Pays-Bas toujours, et qui ont abouti à la première crise financière majeure du capitalisme encore précoce, en 1637, jusqu'à plonger le pays dans une dépression grave.

La tulipe, toute modeste, encore à l'état d'oignon, a lancé la première alerte trop vite oubliée comme les suivantes, témoin du caractère délirant et irrationnel de spéculations qui n'ont cessé de se succéder, encore récemment avec la crise des *subprimes* en 2008.

Mais dans un premier temps, comme toujours, rien ne permet d'imaginer une telle destinée lorsqu'à la toute fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, le botaniste Charles de l'Écluse reçoit de son ami Ogieer Ghislain de Busbecq, diplomate à la cour de Soliman en Turquie, les tous premiers bulbes introduits en Europe.

Les tulipes avaient déjà fait un long voyage, deux siècles plus tôt, depuis les steppes d'Asie centrale jusqu'à la Turquie où on leur avait donné leur nom, « tulipe », turban, puisqu'elles étaient aussi belles et aussi éclatantes que les turbans multicolores. Charles de l'Écluse, alors à Vienne, les diffuse et les ramène à l'Université de Leyde qui possède le premier jardin botanique des Pays-Bas. Les tulipes sont très rapidement cultivées, diffusées, décrites, dessinées, gravées, peintes : les merveilleux bouquets de fleurs sont une spécialité de la peinture hollandaise du XVII<sup>ème</sup> siècles.

En 1614, un catalogue commercial de plantes de jardin illustré, présente de multiples variétés dont des tulipes panachées ou tigrées dont la valeur croît très rapidement. Le commerce de la tulipe ressemble alors au marché de l'art dans le siècle et le pays de Rembrandt. Des bourgeois fort riches passent commande à des horticulteurs pour faire pousser les variétés qu'ils convoitent. Celles-ci sont obtenues par des altérations des couleurs et des formes dues à un virus, ce qui rend fort difficile la maîtrise de leur culture. Il existe aujourd'hui plusieurs centaines de variétés mais il n'est plus nécessaire de passer par la technique hasardeuse qui consistait à contaminer les bulbes avec un morceau de tulipe atteinte, qui avait l'aspect panaché tant recherché. Le prix des plus rares est multiplié au-delà du raisonnable. En quelques années, la célèbre « *Semper Augustus* » rouge et blanche, se vend à un prix qui équivaut à dix fois le salaire annuel moyen, soit 1000 à 1200 florins de l'époque, c'est à dire le prix d'une, voire de deux maisons en plein centre d'Amsterdam.

(suite en page 2)

Joëlle

## Tulipes en folie (suite)

Ce ne sont plus seulement les amateurs de fleurs qui achètent, mais ceux qui souhaitent s'enrichir très rapidement.

Dans un premier temps, la commande est faite en octobre et le paiement intervient quand la fleur commence à pousser. Mais lorsque la demande excède les capacités de production, intervient une spéculation fondée sur des promesses. Les spéculateurs achètent et revendent des bulbes qui n'ont pas encore poussé. Les transactions se font avec des certificats. Ce sont non plus des fleurs mais des bouts de papiers, qui s'échangent à prix d'or. L'apparition du crédit encourage encore la hausse des prix, et la multiplication des transactions fondées sur... du vent ! En janvier 1637, au sommet de la bulle, une tulipe rare vaut jusqu'à 15 années de salaire d'un artisan.

Tout s'effondre le 3 février 1637, lorsque les acheteurs ne se présentent pas lors de la vente aux enchères de Haarlem, peut-être suite à l'apparition de cas de peste, mais aussi parce que certains acheteurs ne peuvent tout simplement plus payer.

Il est difficile, alors comme aujourd'hui, de savoir pourquoi le mécanisme spéculatif s'emballe, et pourquoi il s'enraye. Toujours est-il qu'en quelques heures, les bulbes se vendent au centième de la valeur qu'ils avaient auparavant.

Les tulipes quant à elles ignorent tout de ces folies. Elles poussent, éclosent, fanent. Mais un peu partout les mécanismes spéculatifs se déclenchent, et embarquent avec eux des êtres, des plantes, des métaux, des molécules, pris dans des tourmentes financières insensées, aujourd'hui comme hier.



Igor

## Pollution lumineuse : lettre aux élus de Bonny

Dans le contexte de notre réflexion sur la pollution lumineuse, et dans la foulée de la soirée d'auto-formation que Bureau 122 a organisé en février 2024 au hameau des Loups sur ce thème, nous avons envoyé une lettre aux élus de Bonny-sur-Loire, qui nous recevront le 27 avril à 10h. Voici des extraits de cette lettre qui peut être consultée dans son intégralité à cette adresse :

<https://bureau122.fr/2024/04/08/pollution-lumineuse-lettre-aux-elus-de-bonny-sur-loire/>

« Notre association a récemment travaillé sur le thème de la pollution lumineuse, en réponse à des demandes d'habitants et d'habitantes des Loups qui se plaignaient de la trop forte puissance des nouveaux lampadaires à leds : ces derniers, mal réglés ou mal orientés, laissent en effet pénétrer trop de lumière dans les habitations, ce qui entraîne des perturbations du sommeil. [...]

Au plan réglementaire, c'est l'article L.583-1 du code de l'environnement qui précise les 3 raisons de prévenir, supprimer ou limiter les émissions de lumière artificielle lorsque ces dernières :

- Sont de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes,
- Entraînent un gaspillage énergétique
- Empêchent l'observation du ciel nocturne.

C'est ensuite l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses (JORF n°0300 du 28 décembre 2018) qui précise l'intensité lumineuse autorisée selon que l'on se situe en agglomération ou hors agglomération [...]. L'arrêté précise enfin que « Les installations d'éclairage ne doivent pas émettre de lumière intrusive excessive dans les logements quelle que soit la source de cette lumière ».

Au hameau des Loups, nous sommes en zone hors agglomération. Dans ce contexte, l'intensité lumineuse réglementaire doit être inférieure à 25 lumen/m<sup>2</sup> [...].

Nous avons organisé une soirée de sensibilisation et de débat aux Loups sur la pollution lumineuse le 4 février 2024 [...]. Nous avons fait apparaître l'impact important de la pollution lumineuse sur la santé publique : les dérèglements des cycles veille/sommeil peuvent favoriser l'apparition de cancers et la pollution lumineuse a été qualifiée en 2021 de « préoccupation importante de santé publique » par l'Académie de médecine. Au-delà des nuisances pour la santé, la pollution lumineuse est également un problème pour la biodiversité, en particulier pour les insectes pollinisateurs dont dépend le développement des arbres fruitiers de nos vergers, des légumes de nos potagers, et des fleurs de nos jardins. L'impact de cette pollution est également important sur d'autres animaux (chauves-souris, grenouilles, oiseaux des champs, etc.) et se cumule avec les graves problèmes induits par les pesticides, le changement climatique, les autres pollutions, etc. L'impact est tout aussi dramatique pour les arbres. [...]

Dans le cadre du débat qui a suivi cette soirée de sensibilisation, il a été décidé d'effectuer collectivement des mesures de luminosité avec un luxmètre de qualité professionnelle [...]. Il apparaît que l'intensité lumineuse mesurée pour chaque lampadaire varie de 27,1 lm/m<sup>2</sup> à 34,6 lm/m<sup>2</sup>. Même en tenant compte d'une éventuelle imprécision de nos mesures, l'éclairage aux Loups est donc supérieur aux normes autorisées par l'arrêté de 2018.

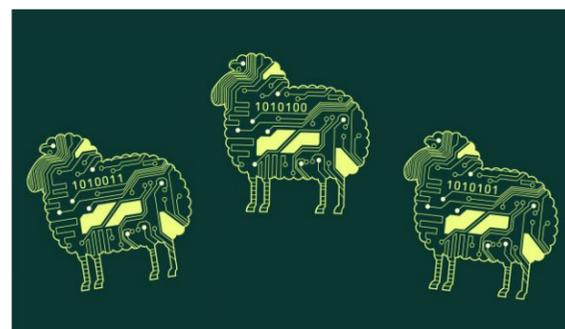
Nous souhaitons donc que l'intensité des lampadaires des Loups soit mise aux normes, et que les cônes de lumière soient réduits au maximum afin d'éviter les lumières intrusives dans les habitations [...].

Par ailleurs, nous nous demandons pourquoi seul le centre bourg de Bonny-sur-Loire est concerné par la réduction à 50% de la puissance des lampadaires à partir de 23h : il nous paraît important, dans une perspective de santé publique, de protection de l'environnement et d'équité entre tous les habitants, que les écarts comme le hameau des Loups bénéficient des mêmes prestations [...].

Édouard de Monsanto, opposant radical à l'écologie

## Des moutons connectés à internet

À l'heure d'internet et des réseaux sociaux, les moutons font figure de parents pauvres de l'innovation. Ni connectés à internet, ni dotés d'une intelligence artificielle, les moutons qui paissent dans l'île des Loups témoignent de l'archaïsme de l'élevage artisanal français. Pourtant, on pourrait rêver de moutons électriques, connectés aux réseaux sociaux et pilotés par un ordinateur central : leur alimentation serait ainsi régulée rationnellement à partir de critères de rentabilité économique, avec une gestion agile et informatisée de leur appétit. Ou encore, au lieu de devoir bêler pathétiquement pour signaler leur présence ou appeler leurs petits, leur connexion à un transpondeur GPS leur permettrait une communication en ligne silencieuse et plus adaptée au rythme de vie des néo-ruraux qui doivent dormir dans le plus grand calme. Reconnaissons-le : les bruits des animaux, ces borborygmes inarticulés, sont insupportables ! Que les rossignols, les moutons et les crapauds se taisent et communiquent enfin entre eux par Tweeter ou Facebook !



Catherine

## L'INCROYABLE DIVERSITE DU VIVANT !

Avril : les oiseaux font leur nid, la végétation explose, les insectes bourdonnent... Notre écrin de nature ne nous fait pourtant pas oublier que nous vivons ce que les scientifiques nomment « la 6<sup>ème</sup> extinction de masse des espèces ». La plus rapide de toutes, elle est - pour la 1<sup>ère</sup> fois - la conséquence des activités humaines additionnées (hausse des températures, destruction des habitats, pollutions...). En France, la population d'oiseaux des champs a baissé de 60 % en 40 ans. C'est aussi entre 70 et 80% des insectes qui ont disparu en Europe. Réalité lourde de conséquences pour l'avenir. Les insectes nourrissent le monde (oiseaux, poissons, mammifères, plantes) et ils pollinisent 75% des cultures. Moins d'insectes, c'est tout simplement moins de nourriture.

Pour préserver toute cette vie, souvent extrêmement discrète, encore faut-il la connaître ! Nous organisons donc, **le 27 avril**, une journée de découverte de cette incroyable diversité :

**L'après-midi** : balade pour découvrir les plantes qui nous entourent et les formes de vie qu'elles permettent avec E. Gerdil et Arboraison.

**À 18h** : présentation de dessins des 60 espèces d'oiseaux observés entre Ousson et Bonny depuis 10 ans. Ainsi que des photos d'une centaine de variétés d'insectes rencontrés entre Loire et canal.

**Puis à 20h30**, nous recevrons Bruno Bordeaux, spécialiste des milieux aquatiques qui nous parlera de tout ce qui vit dans la Loire et la Cheuille.

Bienvenue !

**Diversité du vivant**  
la connaître pour mieux la préserver



**Le samedi 27 avril de 14h30 à 21h30**  
A Bonny-Sur-Loire, au n° 5 du Hameau des Loups

14h30 : accueil

15h : Balade à la découverte des arbres, arbustes, plantes - notamment comestibles - qui nous entourent  
avec Eric Gerdil (responsable de patrimoine arboré départemental) et l'association Arboraison de Briare  
Équipez-vous en conséquence (bonnes chaussures etc.) !

18h : Plaisir des yeux : les insectes et oiseaux des bords de Loire  
Catherine, de Bureau I22, nous présentera ses photos d'insectes et son inventaire illustré d'oiseaux locaux.  
accompagnés d'une lecture de textes en vers ou en prose

19h : Apéro partagé sorti du sac

20h30 : Les poissons et autres créatures ligériennes  
rencontre avec Bruno Bordeaux, président de l'association « Loire grands migrateurs » et secrétaire de la  
Fédération du Loiret pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.  
On parlera de l'état de la faune de Loire mais aussi de la Cheuille dont B. Bordeaux a suivi la restauration

Plan d'accès et infos : <http://bureauI22.fr> - contact : [asso@bureauI22.fr](mailto:asso@bureauI22.fr)

Jean-Pierre F

## Gentilé - Les gentils loups

Plus savamment dénommé ethnonyme, Gentilé est le nom donné aux habitants d'un lieu, d'un pays, d'un continent, une région, une province, etc. En France, les Gentilés des régions, départements et communes n'ont pas de statut officiel, alors que le nom d'une commune ne peut être modifié que par décret, et qu'il existe une procédure à suivre pour enregistrer un blason. Un Gentilé peut être attribué à un lieu habité n'ayant pas le rang de commune, mais jouissant d'une notoriété certaine.

Pour notre région du Centre Val de Loire, on a ainsi suggéré Centrisme ou, plus neutre, Centrais. Pour le Cher : Berrichon ou Chérien. Pour l'Indre : Indrien, mais aussi Berrichon. Dans notre Loiret, nous sommes loirétains. Pour les anciennes provinces, comme le Giennois, on parle des Giennois et pour la Puisaye (mais qui le sait ?) des Poyaudins. Quant à notre commune de Bonny : une fâcheuse homophonie avec le Berrichon du Berry a donné Bonnichon. Sans que l'on sache exactement depuis quand, mais c'est ainsi. Consolons-nous en pensant que cela nous a peut-être évité d'être des Bonniais. En retrouvant l'origine latine Boniacum du nom Bonny, devenu « sur Loire » au XIV<sup>ème</sup>, nous pourrions pourtant, de façon plus docte et plus prestigieuse, être des Boniaco-ligériens.

Quant au hameau des Loups, lieu habité jouissant d'une notoriété certaine, le lieu-dit devrait son nom à la famille d'un nommé Pierre Lou, qui aurait installé en 1316 un point d'embarquement à une confluence de la Cheuille sur la Loire pour le transport de billes de bois de Puisaye (Paul Gache, « L'histoire de Bonny sur Loire des origines à la Révolution, 1991). Il est effectivement courant que des lieudits tirent leur nom du patronyme de leurs premiers occupants. Des loups (*canis lupus*) y eurent-ils également leur part ? Ce n'est pas non plus improbable, mais l'histoire locale ne nous en dit rien. Les archives de la commune mentionnent une louve enragée qui aurait sévi à Bonny ; mais c'était vers 1850 et notre hameau portait déjà son nom, avec le pluriel. On l'appelait même couramment au XIX<sup>ème</sup> le port des loups ou port aux loups, lié à la batellerie de Loire.

Donc comment nous dénommer, nous habitants de ce lieu jouissant d'une notoriété certaine ? Le premier occupant portait l'ancienne orthographe « Lou » de notre loup actuel, précédemment « Leu », pour la meute qui se déplaçait à la queue leu-leu. Le nom du hameau est donc de toute façon à rapporter à l'animal. On pourrait donc tout simplement retenir loup, et se présenter en disant « je suis un loup » voire « un louveteau », ce qui bien sûr n'irait pas sans interprétations équivoques, en particulier pour les louves, en dépit d'anciennes et solides références historiques (voir plus bas). Revenir à la racine lupus ? Non car cela renvoie trop à des problèmes dermatologiques. Pourquoi pas Lupin, désignant « l'herbe au loup », à cause de ses graines amères comme la morsure d'un loup ? Ou lupinien ? Ou loupot, ce qui nous rajeunirait tous, et loupote pour éclairer les unes (et les autres). Ou familièrement loulou, comme en Poméranie ? Ou comme le perroquet de Flaubert, ou encore le prince Louis Napoléon Bonaparte (surnommé « Loulou », mort en 1879 chez les zoulous, bien oublié depuis). Et aussi louloute ? On marquait autrefois la proximité de l'écart de Fontenay, en l'appelant Pête-Loups, référence animale encore, mais heureusement abandonnée. Il ne semble pas en revanche avoir jamais été fait mention de loups-garous, errant par les nuits de pleine lune, et que l'on nomme plus savamment lycanthropes. La pêche en Loire y était certes pratiquée, mais pas au loup, qui est un poisson marin (le loup de mer), encore que l'on désignait parfois ainsi le brochet.

Notre communauté d'habitants, ou simplement une réunion entre voisins, deviendrait-elle alors une meute ? Où l'on pourrait danser avec les loups ? De telles fêtes de voisinage rappelleraient-elles les Lupercales antiques pratiquées le 15 février en mémoire de la louve romaine (voir plus haut), même si les historiens nous disent qu'elles pouvaient dégénérer en débauches ?

Une trentaine de communes portent le nom de Saint Loup, comme Saint-Loup des vignes dans le Loiret, dont le gentilé est lupérien, et aussi Saint-Loup de Gonois mais au gentilé gonésios non transposable. Ou encore : Saint-Loup dans le département de l'Allier, qui compte environ 600 loupots et loupotes. Et Saint-Loup-des-Bois, dans la Nièvre, dont les 500 habitants sont des Saint-Lupéens et Lupéennes.

D'autres encore pourraient donner quelques idées pour nommer les résidents de notre hameau. Rappelons qu'un hameau est un groupe de maisons rurales situées hors de l'agglomération principale d'une commune, et qui au contraire du village est trop petit pour pouvoir être divisé en quartiers. Encore toutefois que l'on distingue les Loups pair et impair ! Une consultation, ou une réunion informelle des habitants permettrait peut-être de dépasser cette division postale. Après une éventuelle votation des habitants, on pourrait proposer un Gentilé à l'autorité municipale, tout en l'assurant qu'il n'est pas question d'envisager une commune libre.

À bientôt donc pour proposer notre Gentilé !

La tonte fréquente est la principale cause de la faible biodiversité des pelouses

## TONDEZ MIEUX !

### 3 objectifs pour préserver la biodiversité

- ✿ Tondre une fois tous les 3-4 mois
- ✿ Laisser des zones refuges non tondues
- ✿ Ne pas tondre avant mi-juin



### RETARDEZ LA PREMIÈRE TONTE

Laisser pousser au printemps permet aux plantes sauvages de réaliser leur cycle de vie et augmente la diversité en espèces végétales.



La disparition d'une espèce peut entraîner d'autres dont la survie dépendait d'elle.

### FAVORISEZ LA DIVERSITÉ

Une grande diversité de plantes offre de précieuses ressources aux pollinisateurs tout en permettant à d'autres insectes de se nourrir et de se reproduire.



### AIMEZ LES HERBES HAUTES

Beaucoup d'animaux ne peuvent vivre que grâce aux herbes hautes. Elles servent d'abri, de nourriture, de lieu de reproduction ou de déplacements.



En conservant l'herbe haute, la vie du sol est protégée et le cycle de la matière organique est préservé.

### CRÉEZ UN CYCLE VERTUEUX

De l'herbe plus haute préserve l'humidité en été et protège du gel en hiver, ce qui améliore la qualité du sol et sa biodiversité.

### PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT

Un tel habitat est accueillant pour la faune. Cela crée une continuité écologique dans le paysage et contribue à la survie des populations bien au-delà de votre terrain.



La biodiversité de nos pelouses est nécessaire au maintien d'un écosystème équilibré, préservons-la !